

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Restauration de la continuité écologique en rivière

Un exemple de gouvernance locale sur le
territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

CLERMONT Jordane Chargée de mission continuité écologique
j.clermont@guingamp-paimpol.bzh

PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES CLÉS AOÛT 2020

Les chiffres clés



57
communes



73 700
habitants

Guingamp-Paimpol Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de **sept communautés de communes**.

Aujourd'hui, l'agglomération rassemble **73 700 habitants sur 57 communes** pour la mise en œuvre de **24 compétences**.

Le territoire



PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES CLÉS AOÛT 2020

Les chiffres clés



57
communes



73 700
habitants

Les compétences de l'agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de **sept communautés de communes**.

Aujourd'hui, l'agglomération rassemble **73 700 habitants sur 57 communes** pour la mise en œuvre de **24 compétences**.

Compétences environnement

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Protection et valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le territoire



PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES CLÉS AOÛT 2020

Les chiffres clés



57
communes



73 700
habitants

Les compétences de l'agglomération

Horizon 2030
Le projet de territoire de
Guingamp-Paimpol Agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de **sept communautés de communes**.

Aujourd'hui, l'agglomération rassemble **73 700 habitants sur 57 communes** pour la mise en œuvre de **24 compétences**.

Compétences environnement

• Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Protection et valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité.

Le territoire



RIVIÈRES DU TERRITOIRE

- Château d'eau de Bretagne avec la naissance des sources du **Blavet**, de l'**Aulne**, du **Léguer**, du **Jaudy**, du **Trieux**.
- 5 espèces de poissons dit "Grands migrateurs" en fort déclin, dont le **Saumon Atlantique** classé **Vulnérable** et l'**Anguille Européenne** classée en **danger critique d'extinction** par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)



RIVIÈRES DU TERRITOIRE

- Château d'eau de Bretagne avec la naissance des sources du **Blavet**, de l'**Aulne**, du **Léguer**, du **Jaudy**, du **Trieux**.
- 5 espèces de poissons dit "Grands migrateurs" en fort déclin, dont le **Saumon Atlantique** classé **Vulnérable** et l'**Anguille Européenne** classée en **danger critique d'extinction** par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
- On dénombre **4 des 58 rivières à Saumon** de France (NASCO: North Atlantic Salmon Conservation Organization)



CHIFFRES CLÉS EN 2020

La fragmentation et la destruction des habitats : un des cinq principaux facteurs du déclin de la biodiversité



1200 kms de linéaires de cours d'eau (BD Topo)



261 ouvrages sur le territoire (Référentiel des obstacles à l'écoulement, ONEMA) dont 140 moulins ou anciens moulins

Moyenne entre les ouvrages

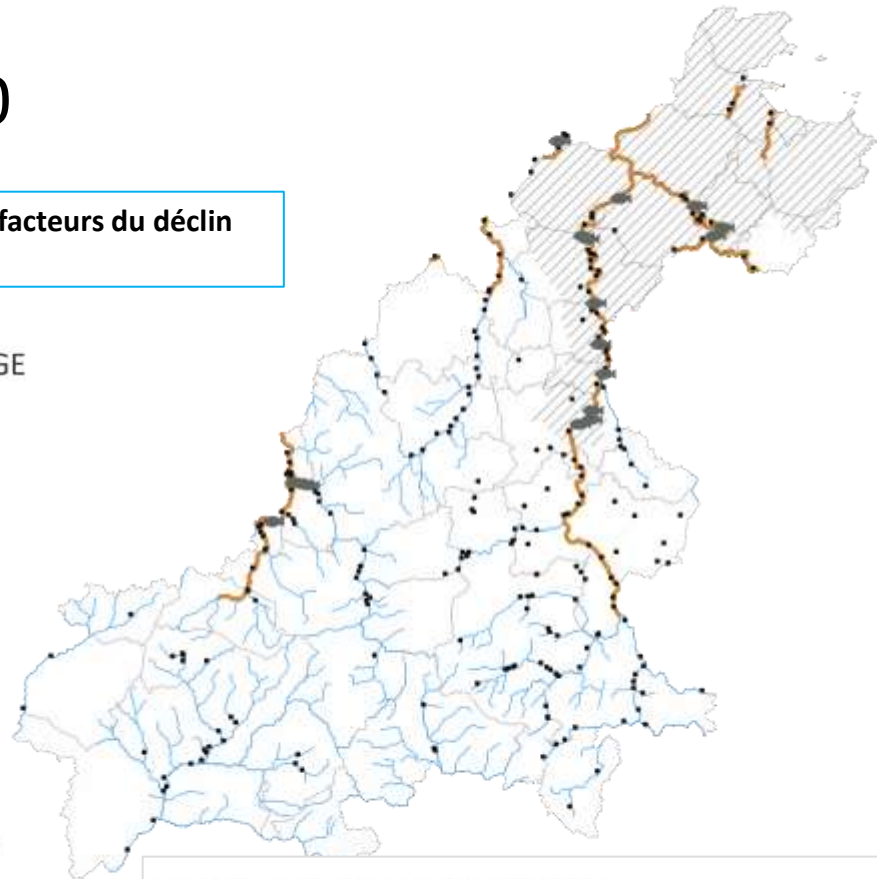
1 km

Nombre de SAGE

4

Territoire de l'agglomération

1100 km²



- Ouvrages prioritaires inscrits dans les SAGE
- Ouvrages recensés par le référentiel des obstacles à l'écoulement (OFB)
- Liste 1 L214-17 CE
- Liste 2 L214-17 CE
- Zone Action Prioritaire anguille

PRINCIPAUX CONSTATS DE DYSFONCTIONNEMENTS ENGENDRÉS PAR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES



© J.Clermont moulin Kerhonn

- **Sédiments bloqués et colmatage de la rivière**

PRINCIPAUX CONSTATS DE DYSFONCTIONNEMENTS ENGENDRÉS PAR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES



© J.Clermont moulin Kerhonn



© Echo de l'Armor et Argoat

- **Sédiments bloqués et colmatage de la rivière**
- **Franchissement piscicole entravé par les successions d'ouvrages**

PRINCIPAUX CONSTATS DE DYSFONCTIONNEMENTS ENGENDRÉS PAR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES



- **Sédiments bloqués et colmatage de la rivière**

- **Franchissement piscicole entravé par les successions d'ouvrages**

- **Retenue effet « plan d'eau »**
- **Réchauffement eau**
- **Homogénéisation des écoulements et des habitats**

LINÉAIRES INFLUENCÉS

Les ouvrages entraînent une artificialisation du milieu avec un effet 'plan d'eau' sur plusieurs centaines de mètres en amont.

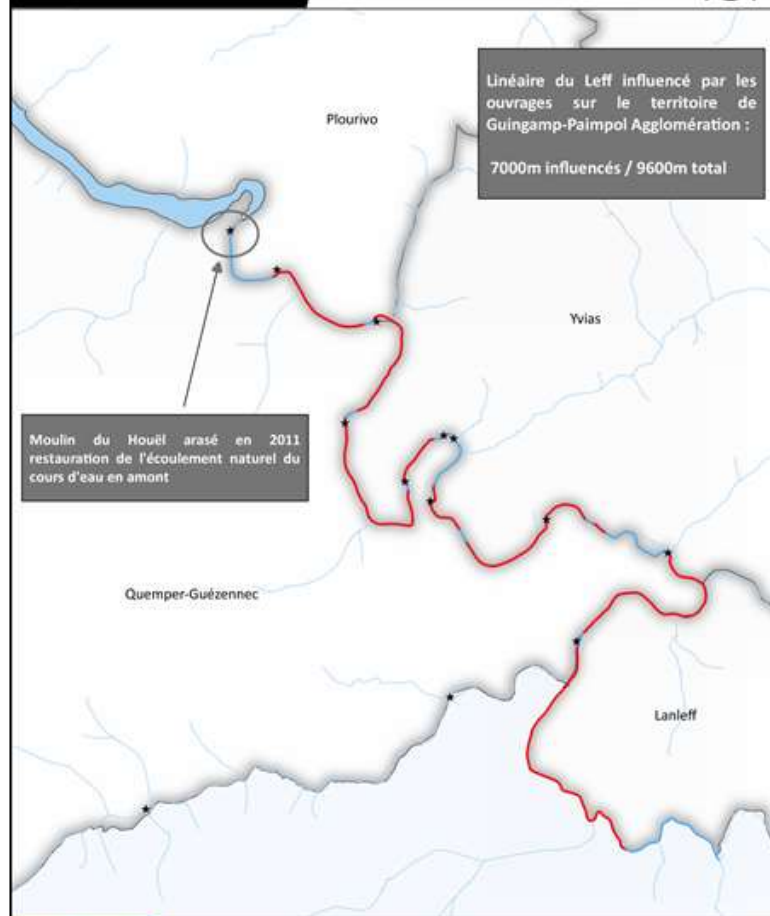
Exemple du Leff aval:

- **73%** du linéaire aval sans écoulement naturel
- **10m** hauteur de chute cumulée sur moins de 10km

Exemple du Trieux :

- **27,6%** linéaire sous influence des ouvrages
- **55m** de hauteur de chute artificielle cumulée.

Une biodiversité homogénéisée par ces successions d'ouvrages



Linéaire du Leff influencé par les ouvrages sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération :
7000m influencés / 9600m total

Moulin du Houët arasé en 2011
restauration de l'écoulement naturel du cours d'eau en amont

UN OBJECTIF A L'ÉCHELLE DU SAGE



- Création **d'un groupe spécifique** au suivi de la restauration de la **continuité écologique** (objectifs décrits dans les dispositions 47 et 48)
- Composé des usagers, partenaires et services de l'État
- Etablissement d'une **liste d'ouvrages prioritaires**
- Il informe annuellement des actions menées par les collectivités en faveur de la restauration de la continuité écologique

UN OBJECTIF A L'ÉCHELLE DU SAGE



- Création **d'un groupe spécifique** au suivi de la restauration de la **continuité écologique** (objectifs décrits dans les dispositions 47 et 48)
- Composé des usagers, partenaires et services de l'État
- Etablissement d'une **liste d'ouvrages prioritaires**
- Il informe annuellement des actions menées par les collectivités en faveur de la restauration de la continuité écologique

Animé par le **SAGE Argoat Trégor Goëlo** et les trois principales collectivités territoriales de son territoire:

- Lannion Trégor Communauté
- Leff Armor Communauté
- Guingamp-Paimpol Agglomération

CONCILIER LES USAGES

UN ENGAGEMENT DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

- La restauration de la continuité écologique est controversée vis-à-vis de la préservation du patrimoine
- Même sans usages, nombreux propriétaires ont la volonté de préserver les ouvrages historiques et non de les supprimer
- Des aménagements coûteux subventionnés à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Un reste à charge important, entraînant des situations bloquées



© J.Clermont moulin du Restmeur

PLAN CONTINUITÉ

VALIDÉ CONSEIL COMMUNAUTAIRE 21 MAI 2019

PLAN CONTINUITÉ

VALIDÉ CONSEIL COMMUNAUTAIRE 21 MAI 2019

- Ce plan continuité écologique a pour objectif d'accélérer le rétablissement de la continuité écologique.
- Il cadre les modalités d'accompagnement ainsi que les critères d'éligibilité des ouvrages
- Il se traduit par un accompagnement renforcé de propriétaires privés, une assistance règlementaire, ainsi que des aides financières : **taxe GEMAPI**.

Moulin du Cirque

© Bruno Torrubia



PLAN CONTINUITÉ

VALIDÉ CONSEIL COMMUNAUTAIRE 21 MAI 2019

- Ce plan continuité écologique a pour objectif d'accélérer le rétablissement de la continuité écologique.
- Il cadre les modalités d'accompagnement ainsi que les critères d'éligibilité des ouvrages
- Il se traduit par un accompagnement renforcé de propriétaires privés, une assistance réglementaire, ainsi que des aides financières : **taxe GEMAPI**.

Moulin du Cirque

© Bruno Torrubia



13 Ouvrages éligibles : ciblés dans les documents d'orientations et la réglementation

- SAGEs Baie de Lannion et ATG ciblent des ouvrages prioritaires
- Ouvrages visés par le PLAGEPOMI
- Ouvrages propriétés de la collectivité afin de viser l'exemplarité
- + les opportunités de démantèlement

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

PROPORTIONNELLES À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

COMPLÈTE LES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU AU CAS PAR CAS

GAIN ENVIRONNEMENTAL

Intervention

- Démantèlement
- Abaissement de l'ouvrage
- Création d'une passe à poissons

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

PROPORTIONNELLES À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

COMPLÈTE LES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU AU CAS PAR CAS

GAIN ENVIRONNEMENTAL

Intervention

- Démantèlement
- Abaissement de l'ouvrage
- Création d'une passe à poissons

Participation financière

- 0% Reste à charge
- Reste 20% à charge
- Reste 30% à charge

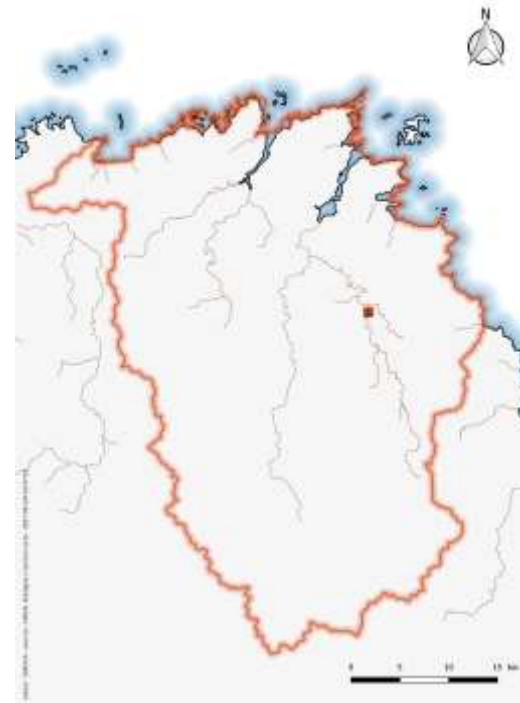
RESTE A CHARGE POUR LE PROPRIETAIRE

*Plafond d'aides publiques limité à 80% en cas de maîtrise d'ouvrage privée

EXEMPLE DE DÉMANTÈLEMENT

MOULIN DU LIEUTENANT, LEFF (TRÉMÉVEN 22)

Intérêt général +++ / Intérêt privé –
Prise en charge à 100% par l'AELB et la collectivité



A
V
A
N
T



© J.Clermont

A
V
A
N
T



© J.Clermont



© J.Clermont

A
P
R
E
S

A
V
A
N
T



Démantèlement 100% restauration habitats



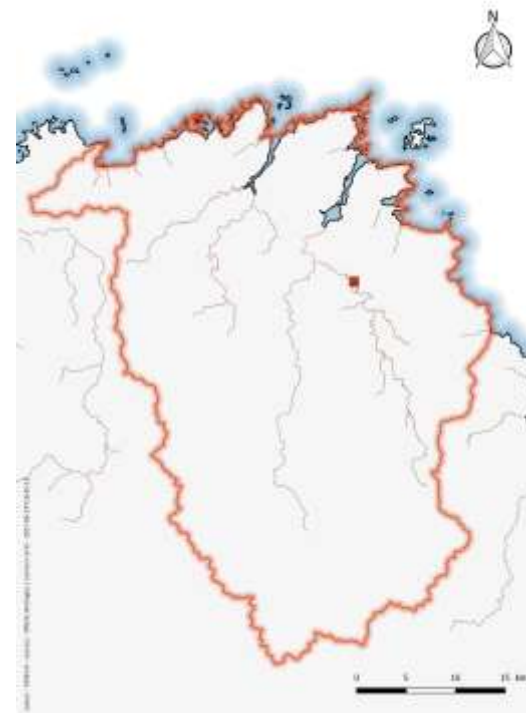
Intérêt général : 100% de prise en charge AELB et GPA



A
P
R
E
S

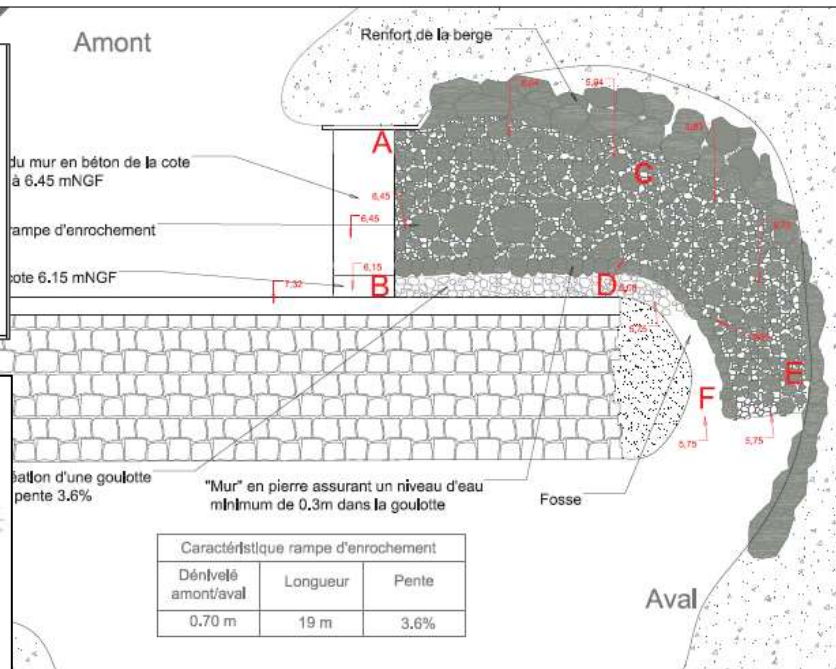
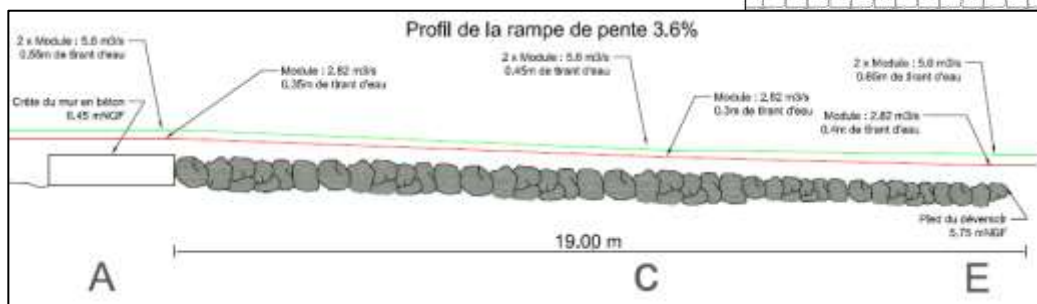
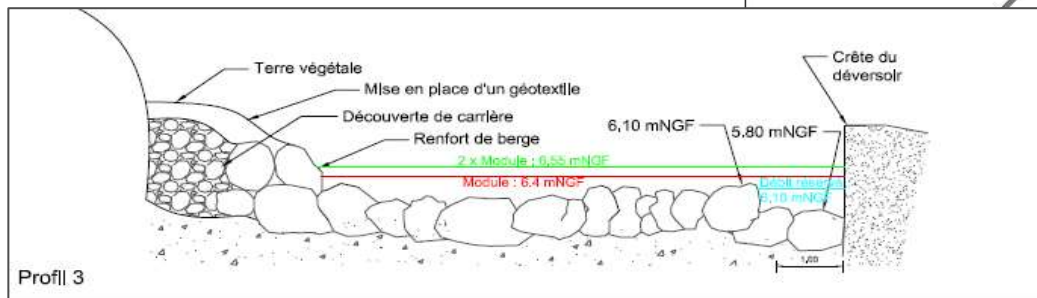
EXEMPLE D'ABAISSEMENT

MOULIN GUÉZENEC, LEFF (QUEMPER-GUÉZENEC)



EXEMPLE D'ABAISSEMENT

MOULIN GUÉZENNEC, LEFF (QUEMPEL-GUÉZENNEC)



Caractéristique rampe d'enrochement		
Développé amont/aval	Longueur	Pente
0,70 m	19 m	3,6%



SMEGA - Agence Guingamp
Guingamp Agropole - 23 de l'Éclaircie
Inceste des aïcles
22200 GUIGAMP
Tél : 02 96 43 89 45 - Fax : 02 96 43 95 75
www.smega.fr

Seuil du Moulin Guézennec
Commune de Plourivo - (rivière Le Leff)

Plan de détail - arasement & création d'une rampe d'enrochement

Auteur : Emmanuel THERJIN/ Julien TRAXEL	Date : 20/01/2014	Echelle : 1/185	A4
--	-------------------	-----------------	----

EXEMPLE D'ABAISSSEMENT

MOULIN GUÉZENNEC, LEFF (QUEMPEL-GUÉZENNEC)

- Abaissement significatif de la ligne d'eau **70 cm**
- Création de rampe
- **Gain sur le franchissement et les habitats en amont**
- **Intérêt privé + / Intérêt général +**
- Participation du propriétaire **20%**



EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT

MOULIN DU CIRQUE (LEFF, LANLEFF)

- Création d'une rivière de contournement
- Suppression d'un point de blocage piscicole avéré
- **Conciliation patrimoine bâti mais pas de gain sur les habitats : compromis**



EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT

MOULIN DU CIRQUE (LEFF, LANLEFF)

- Création d'une rivière de contournement
- Suppression d'un point de blocage piscicole avéré
- **Conciliation patrimoine bâti mais pas de gain sur les habitats : compromis**

Intérêt privé +++ / Intérêt général +

Participation du propriétaire
30%



Plan de financement au cas par cas, ici participation FDAAPPMA22



MERCI DE VOTRE ATTENTION

CLERMONT Jordane Chargée de mission continuité écologique
j.clermont@guingamp-paimpol.bzh